

Famille LABRAN
communière de Chézard,
bourgeoise de Valangin,
branche des indiennes



par Jacqueline et Pierre Arnold Borel-de Rougemont
1996



David del.

Baron sc.

CHÂTEAU DE VALLENGIN.

(NEUCHÂTEL)



279

VALANGIN - l'Eglise



Société Suisse d'Etudes Généalogiques (SSEG) Section Neuchâteloise

Pierre-Arnold Borel, Président
Chemin Belle Combe 8, 2300 La Chaux-de-Fonds, Suisse
Nicolas A. Junod, Vice-Président
Chemin Les Jonchères 31b, 2022 Bevaix, Suisse
Messagerie Internet : nickj@cpjn.etna.ch

Famille Labran ou Labram branche des indienneurs; communière
et originaire de Chézard en la princi-
pauté souveraine de Neuchâtel en Suisse, devenant canton suisse
en 1814.

I.

Jeanninet Abram ou Jehaninet; laboureur; taillable du seigneur
de Valangin; vit à Chézard au
XIV^{ème} siècle. En 1405, les Labran obtiennent le droit de pasture
pour leur bétail sur le pâturage communal de "Dernier Pertuis"
(en patois du pays "dernier" = derrière).

II.

Perronet Labram fils de Jeanninet; dit aussi Perrenet.
En 1402, en tant qu'homo domini burgensis en
monseigneur Guillaume comte d'Arberg et seigneur de Valangin
Perronet reconnaît posséder des terres et hostau, à Chézard, à
lui accensées par noble "recordation"... (hostau=maison).

III.

Jehan Labram qui est fils de Perrenet, communier de Chézard,

et bourgeois de comunance de la seigneurie de Valangin.

Il est laboureur. Il mourra avant 1542. Le nom de sa femme nous est inconnu. Leurs enfants sont:

Jaquet Habram il reconnaîtra, à la date du 16 juin 1542 ses biens fonciers à Chézard, ceci pour payer le cens.

Pierre

Claude ligne directe

Perrenet au 16 juin 1542, reconnaît un maix (domaine) de terre à Chézard, heritaidge et hostau.

IV.

Claude Labram fils de Jehan.

Claude passe par devant les commissaires du prince de Neuchâtel: Junod et Hory, le 16 juin 1542, sa reconnaissance de biens. Le 22 de may de l'an 1547, René de Challant comte et seigneur de Vallangin luy envoie une lettre le relevant de sa condition de bourgeois de comunance pour luy et ses fils et leurs descendants issus de légitime mariaidge.

Sa femme ne nous est pas connue; leurs enfants sont:

Jean Labram

Anthoyne Labram sera père d'Huguenin qui, lui, sera bourgeois admodéré de Valangin (*c'est-à-dire que, contre paiement de 40 écus de bon or et de juste poids, il reçoit du seigneur une lettre d'affranchissement par laquelle lui et ses descendants sont reconnus bourgeois admodérés de Valangin, ou tempérés. Il fera dès lors partie de ce genre de sujets dépendants de la seigneurie de Valangin, qui, annuellement, ne doivent plus qu'une poule par feu-tenant, un chapon, un char de bois, trois charrois et un hatz (petite monnaie) par mère brebis. Ses ancêtres étaient de serve condition et surtout corvéables.* Cité dans un acte du 7 juin 1600.

Andrey Labram c'est par lui que passe la ligne directe

Abram Labran qui sera père d'Isaac qui épousera Barbely Pury la fille de Jean le conseiller et bourgeois de la ville de Neuchâtel. En 1584 a été signé par devant notaire leur traité de mariage.

V.

Andrey Labram fils de Claude; communier de Chézard; bourgeois de comunance du Vaux de Ruz (Val-de-Ruz actuel) en la seigneurie de Valangin. Son fils connu:

Jaquet ligne directe

VI.

Jaquet Labram fils d'Andrey; bourgeois admodéré. Reconnaist ses biens le 13 may 1600.

son fils

Andrey ligne directe.

David son autre fils connu sera grand père d'un Isaac fils de feu Jean Abram qui reconnaît posséder des biens à Chézard le 16 juin 1699 pour payer le cens. Le dit David sera aussi grand père d'un Jean qui est fils de Damien et qui, lui, reconnaît aussi ses biens le 17 juin 1699, à Chézard.

Le dit David frère d'Andrey fils de Jaquet, est également arrière-grand père d'un David et d'un Josué qui sont les fils de Josué aussi fils d'un David.

VII.

Andrey Labram fils de Jaquet; laboureur à Chézard. Son fils connu est Jean ligne directe.

VIII.

Jean Labram fils d'Andrey. Bourgeois admodéré. Décèdera avant l'an 1699. Il est habitant et communier de Chézard.

Trois de ses enfants sont connus, ils sont:

Joseph qui reconnaist ses biens fonciers possédés par heritaidge et par achats soit: une partie de maison indivise avec Jonas son frère et son champ aux Oeuches, un autre au Pré Souillard. Champs "Au Notton", à Varin. A "La Blanche Herbe" un pasquier (pasture de montagne) ceci daté du 16 juillet 1699. Joseph est père d'un Jean Jaques.

Jonas ligne directe

Abram

Sara elle épousera à Fontaines le 12 mars 1684 Jaques Maillardet
communier du dit lieu.

A dit Jean Labram fils d'Andrey est accordé 60 livres pour ses vacations durant les gardes des frontières de la Seigneurie de Valangin à la date du 3 février 1640.

IX

Jōnas Labram fils de Jean.

Le frère de Jonas, Abram, l'assiste lors d'un échange de champ situé sur le territoire de Chézard, avec Guillaume Tripet communier du dit lieu, acte daté du 29 mars 1694.

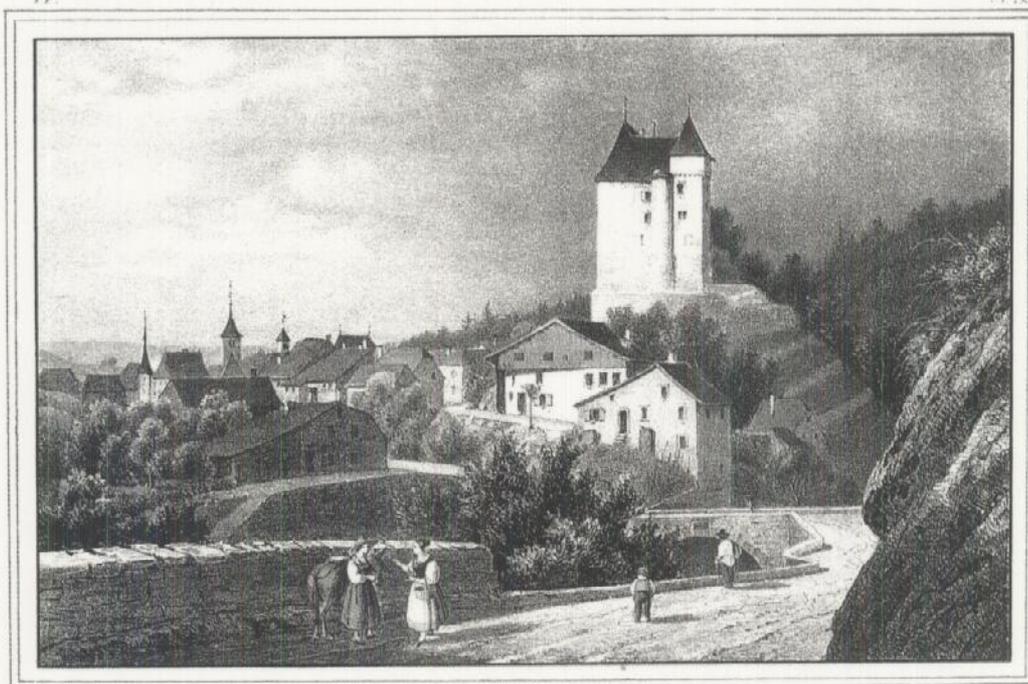
Jonas est dit feu avant 1716. Le 28 avril 1684, à Fontaines au Val-de-Ruz, il a épousé:

Susanne Maillardet communière de Fontaines. Etant veuve, le 22 février 1716, la Seigneurie de Valangin lui amodie, ainsi qu'à sa fille et à ses fils, les 5èmes et 6èmes prises du Pré Royer sur le territoire de Chézard pour y étendre les toiles de coton à blanchir. Les enfants de Susanne et de Jonas sont nés et ont été baptisés à Fontaines, ils sont:

Jean-Jaques dit <u>Jean</u>	<u>ligne directe</u> ; baptisé le 22 mars 1685; sera maître-imprimeur de toiles peintes à La Poissine. C'est à Cortaillod, en 1725, qu'il épouse Elisabeth Boeuf-dit-Reymond fille de feu Abram; descendance.
Isaac	baptisé le 26 mars 1686. Réside à Chézard; épouse à Fontaines, le 17 juillet 1717: Rose Tripet fille de Jean, de Chézard et de Saint-Martin, déjà veuve d'Antoine Evard.
Henry	baptisé le 25 mars 1688; fabricant de toiles peintes. Il sera enterré le 24 mars 1759 à Boudry.
Jonas	sera blanchisseur de toiles de coton. Le seigneur de Valangin lui amodie ainsi qu'à ses frères, sa soeur et leur mère, les 5ème et 6ème prises du Pré Royer à Chézard pour y étendre les toiles à blanchir.
Elisabeth	baptisée le 7 mai 1694; elle épouse à Cortaillod, le 8 XI 1729: Moÿse Godet le fils de Samuel, de Cortaillod.

Copie partielle de l'acte de reconnaissance des biens pour le village de Chésard, Registre Valangin 53, folio 619:

.." le 4 juillet 1699 s'est présenté personnellement devant le commissaire du comte le dit Jonas Habram fils de feu Jean qui était fils de feu Andrey fils de feu Jaquet communier de Chésard le dit Jonas Habram instruit de ses droits a confessé estre bourgeois admodéré de Son Altesse Sérénissime Madame nostre Souveraine princesse et confesse posséder les biens reconnus par Jaquet Abram de Chésard son bisaïeul en date du 25 octobre 1597. Il s'agit d'une maison à Chésard avec curtil et closel et diverses parcelles de terre autour de la maison il possède "A La Fin de Reignier dit à Chavanet" un champ de trois quarts de pose, des prels (prés) au Pelozet et à Pierre Guillaume, A La Fin des Vaudes et Au Botenier d'autres morcels de terre, à la montagne Derrier Pertuis et aux Bugnenets deux morcels de prels avec hostau sus assise. Sur la dite montagne encore un prel au lieudit Le Bottissey..."



VALLANGIN.

X.

Jean-Jaques dit Jean Labram fils de Jonas; communier de Chézard. Baptisé le 22 mars 1685. C'est à Genève qu'il fait son apprentissage d'indienneur dans la maison des sieurs Vieux et Michel. De retour à Chézard, fin 1713, Jean demande, conjointement avec les membres de sa famille, et obtient, 3 ans plus tard, du Conseil d'Etat de la Principauté Souveraine de Neuchâtel en Suisse, la concession d'un terrain au Pré Royer, sur les bords du Seyon pour y installer ce qu'on appelait dans le pays une gaucherie soit une sorte de teinturerie. (tiré des "Indiennes neuchâtelaises" de Dorette Berthoud.).

Jean Labram est nommé Ancien d'Eglise en la paroisse protestante de Saint-Martin au Vaulx de Ruz. En 1731 on voit qu'il a déménagé et qu'il vit à La Poissine au bord de l'Areuse dans le vignoble neuchâtelois où il est maître-imprimeur de toiles peintes. Le 28 janvier 1732, il s'oblige envers Abram Vouga fils de feu Jean le favre de Cortaillod; et le 31 mars 1733, Jean achète une vigne à Cortaillod; il possède déjà une manufacture d'indiennes au lieu-dit La Maison Neuve dans les Allées de Colombier; c'est alors que sa nièce Elisabeth Reymond, habitant chez lui décède et est enterrée à Colombier le 16 mars 1736. Lui, l'Ancien Labram, en date du 16 août 1741, demande à la Commune de Cortaillod d'accepter une traite concernant le chemin en joran de ses terres; lors, Jean ayant donné la traite des vignes Du Perron qui estoient le long de ses vignes par devers joran (nord, côté Jura, c'est-à-dire côté montagne) demande un arrangement aux autorités; arrangement accepté et acte passé devant notaire (Archives de Cortaillod, BB4, no.1, page 259-261).

En 1742, l'Ancien d'Eglise Labram, à Cortaillod, le 11 avril, reçoit une attestation de sa conduite pendant qu'il vécut dans ce village. (L'acte spécifie..." luy et sa famille vécuront honorablement dans notre communauté. C'étaient des gens de bien....").

Le sieur ancien Jean Labram fils de feu Jonas, se disposant à fermer de murailles son verger au lieu-dit "Sous la Ville" aboutissant au chemin du Bugnon, ..."..il a été passé que l'on doit borner le dit verger...". La délégation nommée a vaqué de 9 h. à 15 h. et

n'a pu convenir de rien d'autre que l'on mit qu'une borne au coin inférieur, costé bise et uberre (d'est) du verger de Jean fils de Jean Tinembart. (acte du 21 juin 1742).

Toujours pas d'entente à ce propos, on s'en tiendra donc à une largeur de 14 pieds à l'entrée du verger. (acte du 22 juillet de l'an 1742).

En 1749, le 8 novembre, le Sieur Ancien l'Abram, directeur de la Fabrique d'Indiennes de Boudry, sise aux Isles, dépose devant la Cour de Justice de Boudry, au sujet d'un vol commis à la Fabrique.

Le Sieur l'Abram paye sa redevance pour son habitation de Boudry pour l'An de Grâce 1753.

Concernant toujours Jean Labran fils de Jonas, communier de Chézard et bourgeois de Valangin, Ancien d'Eglise, habitant Cortailod, il est dit qu'il teste par devant le notaire A.H. Borrel en 1768 et cite ses enfants et héritiers: Jean-David, Rose-Marguerite l'épouse de Jean Antoine Veillardoz, Susanne veuve d'Abram Gorgegerat bourgeois de Boudry, Ester l'épouse de Jean-Louys Triplet le Conseiller de Bourgeoisie. (acte registre IX page 201 date du 7 novembre 1768).

Jean L'Abram décède à Cortailod en son hosteau (maison). Il est inhumé à Cortailod le 9 may 1772.

Jean L'Abram épousa, le 20 février 1725, à Cortailod:

Elisabeth Boeuf-dit-Reymond fille de feu Abram; leurs enfants naissent à La Poissine et sont baptisés à Cortailod; ils sont:

Jean-David baptisé le 30 juin 1726. Son témoignage devant la Cour de Justice de Boudry, en date du 22 novembre de l'an 1749, lors d'un vol arrivé aux Indiennages. Le 17 juillet 1764, il souscrit une obligation en faveur d'Abram Gorgegerat son beau-frère.

Elisabeth baptisée le 23 janvier 1729; meurt enfant.

Susanne-Lucie baptisée le 20 mars 1731; c'est au temple de Boudry que, le 18 septembre 1756, elle épouse Abram Gorgerat fils de Pierre bourgeois de cette ville.

Ester Elisabeth baptisée le 13 juillet 1732; elle épouse Jean-Louis Tripet communier de Chézard et de Saint-Martin bourgeois de Valangin.

Rose-Marguerite baptisée le 23 mai 1734; épouse de Jean-Antoine Veillardoz.

(l'orthographe des actes a été respectée).

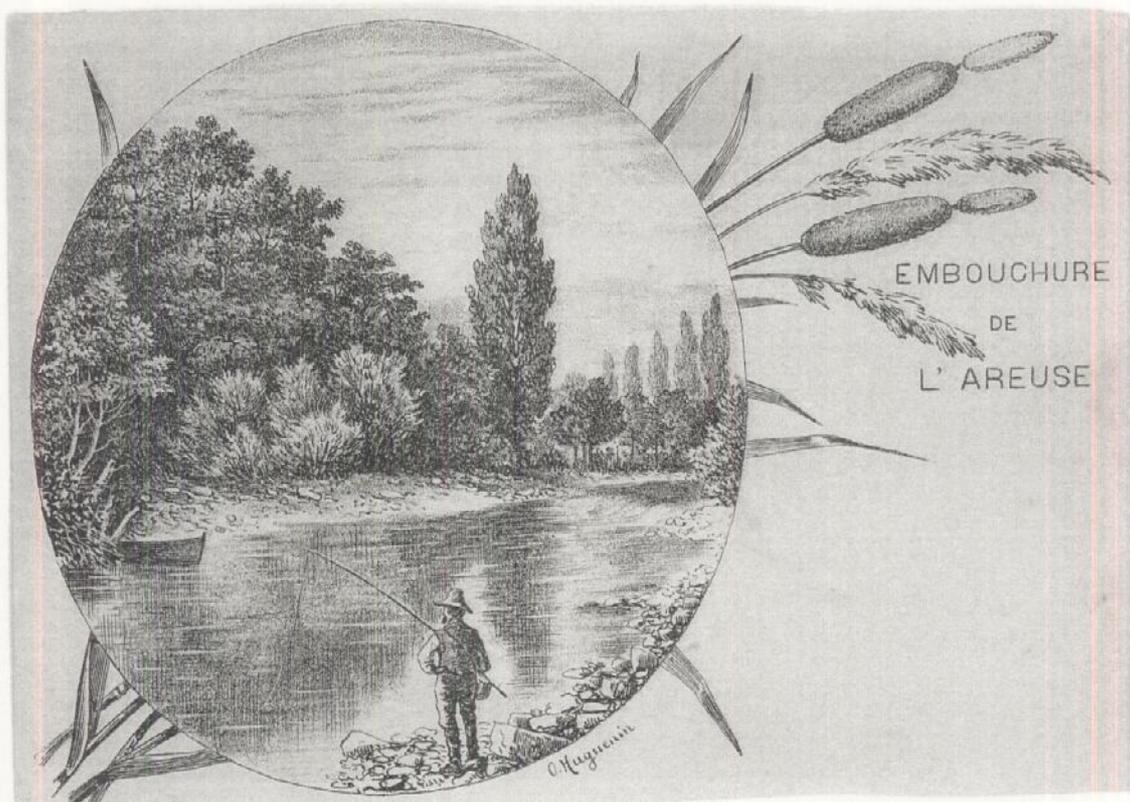


Colombier, le Château - *The castle of Colombier*

Jonas David Labram communier de Chézard.

Bourgeois de Valangin. Né à Bâle le 3 février 1785; décédé dans la même ville le 3 avril 1852. Dessinateur et botaniste (voir la revue neuchâteloise "le Rameau de Sapin" année 1907 no. 11, page 42 à son sujet). A Riehen (canton de Bâle) le 11 avril 1808, il a épousé Margarethe Boecklin. Jonas David est fils de Jean David qui est né à Cortaillod en 1726 et était indienur à Boudry. La mère de Jonas David est la deuxième femme de Jean David Elisabeth née Hauser.

Jonas David est petit-fils de Jean indienur à La Poissine, et d'Elisabeth Boeuf-dit-Reymond.



Ce qui suit est tiré de l'ouvrage "Anciennetés du Pays romand, trésors de nos vieilles demeures" édité par Spes Lausanne 1930, au chapitre sur "les indiennes neuchâteloise" par Edmond Bohy. "...le berceau neuchâtelois de l'industrie des toiles peintes est le Val-de-Ruz. D'une humble petite entreprise familiale de blanchiment des toiles indigènes, celle des Labran, au Grand Chézard, sont sorties les principales fabriques d'indiennes de la principauté de Neuchâtel et Valangin en Suisse, grâce à l'intervention et au génie laborieux de Jaques de Luze, un réfugié huguenot de l'Aquitaine, dont les lettres de "naturalité" neuchâteloises datent de 1690.

En Suisse, Genève a connu les "calandres" avant Neuchâtel, et, précisément Jean Jaques Labran, de Chézard, va faire un stage chez Vieux et Michel indienneurs à Genève. Rentré au Vaulx de Ruz à la fin de 1713, il est accusé par ses anciens patrons d'avoir chipé des planches (moules) et dessins en papier est est déferé en justice. C'est ainsi que les Genevois sont fondés à réclamer la paternité des indiennes à Neuchâtel.

Jaques de Luze s'est donc associé aux Labran, non plus pour blanchir des toiles seulement, mais pour les imprimer en une ou plusieurs couleurs en dessins variés.

La situation climatique et topographique du Val-de-Ruz présentait de sérieux inconvénients; Le soleil, la lumière, les grandes étendues plates, l'eau à discrétion abondaient dans le vignoble c'est pourquoi l'association de Luze et Labran émigre des bords du Seyon, rivière arrosant le Val-de-Ruz, pour les bords de l'Areuse près du lac, dès 1720; l'indiennage neuchâtelois connu alors un développement relativement rapide.

Ce sera dans ce petit secteur des villages de Colombier, Boudry et Cortaillod, dans la petite plaine des alluvions de l'Areuse que les fabriques de toiles peintes vont naître et se multiplier.

Dans la seconde moitié du XVIIIème siècle, les fabriques occuperont plus de 1500 ouvriers. C'est de leurs mains que sortiront ces tissus légers, élégants, jolis, qui porteront au loin le bon renom du travail neuchâtelois..."



GRANCHAMP

Les iridiennages.

Nous n'avons pas pu trouver la filiation de Jean-François, par contre, le registre des familles de Chézard-Saint-Martin nous a donné les renseignements suivants:

Jean Labram fils de Jean François originaire de Chézard-Saint-Martin canton de Neuchâtel en Suisse, né en 1808, dessinateur de motifs de toiles peintes, artiste créateur, a épousé à Mulhusen, Allemagne, le 19 novembre 1835

Marie Catherine Henriette Thierry fille de Jean, née à Mulhusen en Elsass dans une famille d'indienneurs. Leurs enfants sont nés à Mulhusen et sont baptisés dans la foi réformée: ils sont:

Henri Albert né le 26 mai 1837; baptisé le 1er juin de la même année; sera graveur de rouleaux pour toiles peintes à Mulhouse. Il épouse Emilie Schulze née à Mulhouse le 15 septembre 1840. Ils habitent au 529 de la rue des Trois Rois et conservent la nationalité suisse; leurs enfants sont: Jules-Albert né le 12 mai de 1864, et Marie-Alice née le 8 septembre 1869.

Jean-Louis né le 17 août 1838, baptisé le 23 du même mois.

Elise

Elisabeth-Henriette née le 1er octobre 1841, baptisée le 21 du même mois.

Mélanie

Jonas-Oscar né le 4 décembre 1844, baptisé le 8 janvier 1845. sera dessinateur de modèles de toiles peintes à Eilenburg.

François-Camille né le 9 mars 1846, baptisé le 5 avril suivant.

Jean-François Labram graveur de bois d'indiennes. Il
épouse:

Elisabeth Brang

enfant connu:

Jean ligne directe.

Jean Labram fils de Jean-François.

Né à Mulhouse le 5 août 1808; il épouse:

Marie Catherine Henriette Thierry. Leurs enfants sont:

Henri Albert ligne directe; né en 1837

Jean Louis né en 1838

Elise 1839-1841

Henriette Elisabeth née en 1841

Oscar né en 1844. Est dans l'industrie des cotonnades
à Mulhouse où il épouse, en 1863, Sophie
Stelliwag.

Mélanie née en 1845

François-Camille né en 1846; il décèdera d'une maladie den-
taire en 1885; il avait épousé Marie Favre. Ils
ont eu 4 enfants tous vivants en 1879; l'un d'eux,
Edwin parti en Suède.

Henri Albert Labram fils de Jean. Il épouse:

Emilie Schulze

Leurs enfants:

Jules Albert né le 12 mai 1864 à Mulhouse; il a dû partir pour Lyon après l'annexion de l'Alsace à l'Allemagne en 1871; Lors d'un accident à Paris, il meurt le 21 juillet 1929. En 1889, à Paris, il avait épousé Adèle Margarete Zwinger née à Mulhouse le 7 février 1874 d'une famille bâloise. Elle mourra à Doullens (Somme) le 7 septembre 1972. Ils ont eu un fils prénommé Claude en 1890 à Lyon.

Le fils de Claude, petit-fils de Jules-Albert serait aussi prénommé Claude et né à Lyon en 1930.

Marie Alice née en 1869

Woldemar né en 1863.

Les renseignements des pages 13 et 14 ont été donnés par correspondance et n'ont pu être vérifiés.

Stadt Mülhausen



ANNUAIRE

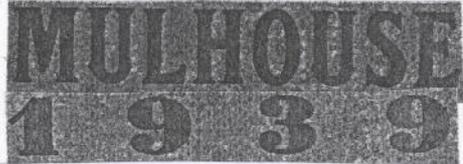
- Labram Heinrich Albert, Graveur,
Vogesenplatz 16.
- Johann, Zeichner, Vogesenplatz 14.
- Johann Oskar, Angestellter, Spiegelvorstadtstr. 16.



- Labram Alfred, Angestellter, Grabenstr. 40.
- Emilie, Wwe., Rentnerin, Elisabethstr. 7.
- Oskar, Kaufmann, Grabenstr. 40.



- Labram Julie Vve, s. p., 40, boul. du Maréchal-Pétain.
- Labram Alfred, empl., 3, r. Gustave-Schaeffer



Labram

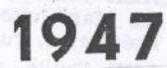
MULHOUSE

- Labram Anna, Mlle, 15, rue des Franciscains
- Labram Berthe, Mlle, 15, r. d. Franciscains
- Osc., empl., 3, r. Gustave-Schaeffer

ANNUAIRE

DE LA

VILLE DE MULHOUSE



- LABRAM Alfred, employé, 3, rue Gustave Schaeffer.
- Anne, 15, rue des Franciscains.

Essai historique sur Chézard et sur Saint-Martin, villages du Val-de-Ruz, rédigé, probablement, par Berthe Labram, née en 1894, et cousine d'Irène Weber-Labram. Cet essai a été complété en 1996, par P.-A. Borel:

...du 10 avril 1405, le document le plus ancien des archives de Chézard, nous donne quelques renseignements sur la localité. C'est un acte par lequel Jean III comte d'Arberg seigneur de Valangin donne aux communiens de Chézard et de Saint-Martin l'autorisation de mener paître leur bétail de Derrière Pertuis à l'Embossu. Cette pièce est intéressante parce que nous y trouvons les noms des familles

Esvarre (Evard), Girard, l'Allemand, Mayot, Labram, Cordier, Fallet, Berthod (Berthoud), Chollet, Amiet, Trippet (Tripet) et Quinche.

Ce n'est que dans le milieu du XVIII^{ème} siècle que nous trouvons les premières traces d'industrie, des horlogers, appelés dans les actes, "horlogers à petit volume", une tannerie et une teinturerie.

La veuve Labran et ses fils avaient, autrefois, entrepris, au Pré Royer, le blanchiment des toiles. Jacques De Luze s'associa à eux et s'efforça d'appliquer les procédés de teinture sur des étoffes de coton que lui procurèrent des Hollandais. Après bien des essais, il parvint, peu à peu, à imiter, avec une certaine fidélité, quelques-uns des tissus apportés de l'Inde. Le succès de ses premières tentatives l'engagea à persévérer; il ne tarda pas à obtenir les résultats les plus satisfaisants. Il songea alors à donner à l'industrie qu'il venait de créer toute l'attention qu'elle demandait.

Le climat du Val-de-Ruz ne convenait cependant pas entièrement et nos indienneurs pensèrent aller s'installer vers l'embouchure de cours d'eau du littoral lacustre... En 1720, les frères Labran demandèrent au roi de Prusse prince de Neuchâtel de pouvoir transplanter leur industrie à La Poissine près de la rivière l'Areuse sur le territoire de Boudry. L'amodiation, sur l'intervention du sieur De Luze, leur fut accordée en 1727.. (tiré des "Indiennes neuchâteloises" de Dorette Berthoud.

Après les frères Labran, c'est De Luze qui cherche un endroit plus propice... Le 21 juillet 1734, le Conseil d'Etat neuchâtelois bailla et accorda à J. De Luze un vaste terrain gisant en uberre des allées de Colombier en bordure du ruisseau Le Bied pour y installer une nouvelle fabrique de toiles peintes.

A cette entreprise, De Luze associe Josué Labran l'un des fils de Jean et d'Elisabeth Boeuf-dit-Reymond. Grâce à l'instigation de De Luze Josué Labran s'était rendu en Hollande travailler comme simple ouvrier afin d'y découvrir toutes les finesses de la profession. Les manufactures d'indiennes, aussi bien celles dont nous venons de parler que celle de La Borcarderie et celles de Couvet et des Brenets, prirent une rapide extension. Leur succès dans la principauté donna naissance à d'autres établissements du même genre: la famille Brandt s'installa à Vignier (Saint-Blaise), Les Du Pasquier à Marin, les Borel de Bitche à Couvet, les Berthoud et Montmollin à La Borcarderie vers Valangin, les Bovet à Grandchamp et à Vauwilliers rière Boudry, les Sandoz aux Isles à Boudry, les Jequier aux Prés de La Gouille du Petit Cortaillod (gouille= flaque d'eau).

Depuis 1775, à la suite du blocus de Napoléon contre l'Angleterre, les cotons ne purent plus arriver en Suisse, et, peu à peu, faute de matière première, toutes ces manufactures connurent le déclin et fermèrent leurs portes.

Voyant la situation se dégrader Jean-David Labran, le frère de Josué, quitta la principauté pour Morges puis, ensuite, à Bâle.

« Musée militaire et des toiles peintes » de Colombier

Courrier
NEUCHÂTELLOIS

12/11/96

Outre l'école de recrue, le château de Colombier loge en ses murs un musée particulièrement instructif et sans équivalent dans notre canton! Dans un cadre architectural hors du commun, il expose des indiennes et retrace l'histoire militaire régionale en mettant l'accent sur les œuvres d'art qui lui sont liées!



L'une des magnifiques toiles peintes du Musée.

Les origines du château remontent au premier siècle de notre ère, époque à laquelle les Romains construisirent à cet emplacement privilégié, situé au bord du lac de Neuchâtel, une vaste villa dont, aujourd'hui encore, on peut visiter les ruines. Au cinquième siècle, les Burgondes, venus de l'ouest, édifièrent sur l'ancienne construction démolie par les Alamans, une ferme en bois flanquée d'un donjon haut d'une trentaine de mètres.

Au XII^e siècle, des tours et un rempart furent érigés. Pendant deux cents ans, les seigneurs de Colombier transformèrent progressivement cette place forte en un agréable manoir. Leurs descendants, les familles Chauvirey et de Watteville, donnèrent au château son aspect actuel. En 1908, une restauration intervint et, en 1954, le musée militaire prit place dans ce lieu chargé d'histoire.

Une visite originale!

Le musée présente deux particularités: les objets de collection ne figurent pas dans des vitrines mais sont à portée de main. On peut les toucher et, pour un instant, faire une incursion dans la vie de nos ancêtres et partager les sensations qui furent les leurs. Gratuites, les visites sont accompagnées et le public bénéficie

ainsi des explications détaillées et agrémentées d'anecdotes d'un guide disert.

L'autre aspect intéressant de la visite est le cadre du musée. Le public est immédiatement transporté dans le passé en entrant dans la cour du château gothique! Tout au long d'un étroit escalier en colimaçon, une quinzaine de salles dévoilent pour lui leurs richesses. Sombres boiseries, âtres monumentaux, parquets vernis, murs épais, petites portes aux lourdes serrures... tout appelle à la rêverie!

De riches collections

Le musée militaire appartient au Canton. Il regroupe des armes anciennes des arsenaux de l'Etat et de la Ville de Neuchâtel, provenant de Suisse et de l'étranger. Parmi le grand nombre de pièces exposées, la collection complète des armes officielles de l'armée suisse de 1817 à notre époque se distingue ainsi que celle des armures que portaient les gardes du château de Neuchâtel («les amourins») à la fin du XVI^e siècle. La célèbre collection Strübin prend place dans la salle du Rütli, entièrement ornée, comme celle des Chevaliers, des «fresques» de Charles L'Eplattenier. Fruit de dix années de recherches méticuleuses de la part du peintre, elles retracent avec réalisme l'histoire helvétique. En 1994, le

plus petit musée militaire de Suisse s'est ouvert dans une salle minuscule de l'une des tourelles du château, évoquant l'histoire de la Brigade Frontière 2.

Les indiennes, ou toiles peintes, tiennent une place de choix au sein du musée et attirent de nombreux spécialistes. L'indiennage fut une activité particulièrement prospère dans notre canton entre 1713 et 1876. Des tissus de coton étaient imprimés à l'aide de moules, les finitions étant effectuées au pinceau. Pièces vestimentaires à l'origine, elles devinrent peu à peu des éléments de décoration pour les appartements.

De quoi se réunir et se cultiver

Les salles de réception et les mess des officiers sont mis gratuitement à la disposition des particuliers ou des entreprises.

Opportunité leur est offerte d'y effectuer des réunions et des repas dans un cadre historique et qui sort de l'ordinaire, fréquenté en 1983 par le roi d'Espagne en personne! Des salles d'exposition et de cinéma sont également prêtées à qui le désire.

Hélène Dubey, conservatrice du musée, annonce une exposition temporaire du 3 juillet au 31 octobre 1996, dédiée au peintre neuchâtelois Auguste Bachelin, véritable «reporter» du passé, qui consacra son art à la représentation détaillée des uniformes et des événements militaires du XIX^e siècle.

Marie-Hélène MORF

MUSÉE MILITAIRE ET DES TOILES PEINTES:

Adresse: Château de Colombier, case postale 34, 2013 Colombier

Sujet: Histoire militaire neuchâteloise - Indiennes - Mess des officiers

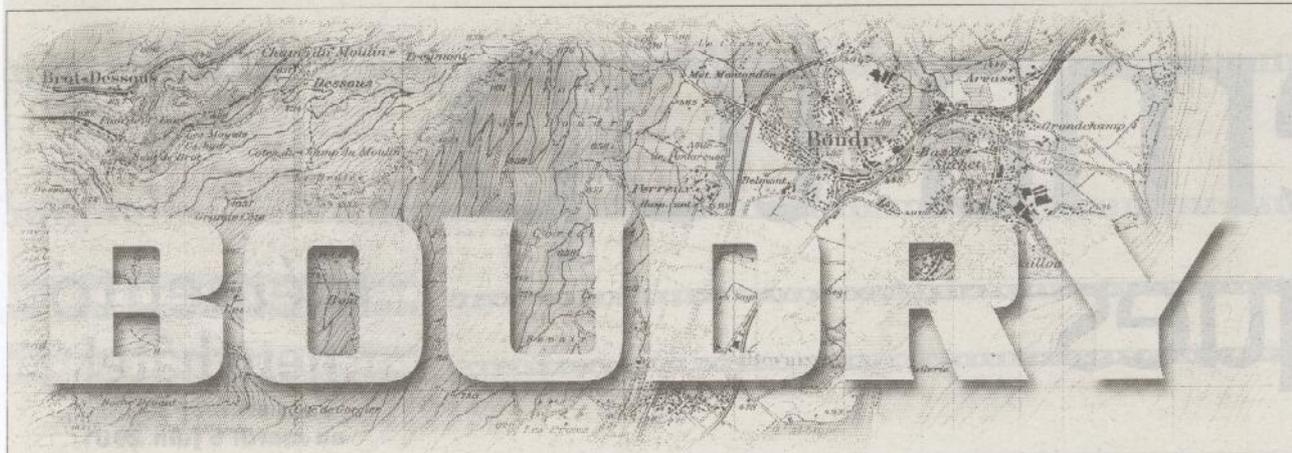
Visites: Ouvert de mars à octobre: les mercredis, jeudis, vendredis: visite guidée à 15 h le 1^{er} dimanche du mois, visites guidées à 14 h et à 15 h 30. Arrangement hors horaire possible sur demande.

Contact: Tél. 038 / 43 96 25 ou 038 / 43 95 11

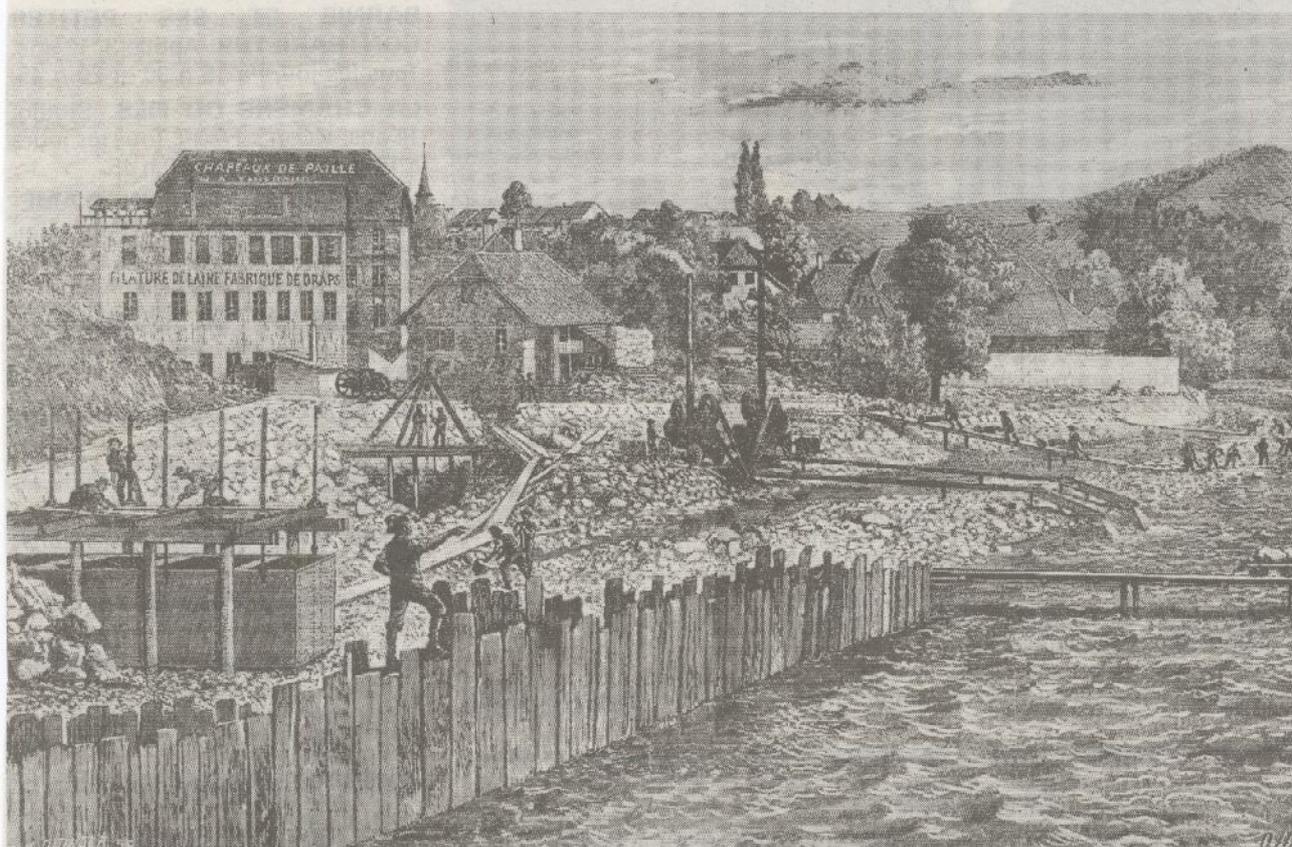
Tarif: Entrée gratuite



Le mess du Commandant.



L'Areuse aux Fabriques de Boudry



Il y a trois ans que je confiais au *Messageur boiteux* les déboires des habitants de la basse ville de Boudry, leurs démêlés avec les flots indisciplinés de l'Areuse, et j'annonçais, tout en restant quelque peu sceptique, qu'on allait museler solidement, une fois pour toutes, la turbulente rivière. Hélas! avant qu'on eût pu s'y mettre sérieusement, notre incorrigible Areuse avait de nouveau fait des siennes: une année s'était à peine écoulée qu'elle enfonçait une vanne aux Fabriques, bousculait l'antique barrage construit d'énormes blocs de calcaire et de granit, et se pré-

cipitait au travers du hameau des Fabriques qu'elle inondait et ravageait, en démolissant au passage la scierie Perrenoud que sa situation exposait aux premiers assauts.

A plusieurs reprises, les travaux de défense entrepris furent emportés; ce ne fut qu'à grand'peine qu'on réussit enfin à refouler et contenir l'Areuse dans un lit singulièrement agrandi, qui avait en cet endroit tout l'aspect de quelque'un de nos torrents dévastateurs des Alpes. Ce n'est que dans le courant de l'été de 1899, qu'avec l'appui de la Confédération on a pu se mettre sérieusement à

l'œuvre pour endiguer et rétrécir le lit de la rivière, tout en rendant aux cinq usiniers la force motrice dont ils sont privés depuis deux ans à leur grave préjudice.

La planche qui accompagne ces lignes me dispense d'en dire davantage. Le fait que c'est la Société technique de Neuchâtel qui, avec ses puissants moyens d'action, a assumé la tâche de dompter une fois pour toutes notre capricieuse et turbulente rivière, nous donne l'espoir d'être enfin mis à l'abri de ses débordements. Ainsi soit-il!

O. Huguenin,
dans le *Messageur boiteux* de 1900

La famille Labran communière de Chézard et de Saint-Martin,
bourgeoise de Valangin en la principauté de Neuchâtel en
Suisse

Descendance de Jean-David, indienneur, parti du pays pour Bâle
et ses descendants en Alsace.

I.

Jeanninet Abram; cité en 1405

II.

Perronet Labram; bourgeois de Valangin en 1402

III.

Jehan Labram; comunier de Chézard

IV.

Claude Labram; cité en 1542

V.

Andrey Labram

VI.

Jaquet Labram; cité en 1600 à Chézard

VII.

Andrey Labram

VIII.

Jean Labram

IX.

Jonas Labram cité 1694

X.

Jean-Jaques dit Jean Labran indienneur.

XI.

Jean-David Labran est le fils de Jean-Jaques le maître imprimeur de toiles peintes à La Poissine, et d'Elisabeth Boeuf-dit-Reymond; Jean-David est communier de Chézard-Saint-Martin au canton principauté de Neuchâtel en Suisse; il est né à La Poissine, baptisé le 30 juin 1726 au temple de Cortaillod. Le 22 novembre 1749, il témoigne devant la Cour de justice de Boudry pour un vol commis aux indiennages.

Le 17 juillet 1764 il souscrit une obligation en faveur d'Abram Gorgerat fils de Pierre, bourgeois de la ville de Boudry, son beau-frère puisqu'il est l'époux de Susanne Lucie Labran, sa soeur née en 1731.

Coloriste de toiles peintes, il partira s'établir à Bâle, où, en 1780 on voit qu'il commande, à la maison Burkardt et Mug, une commode qui sera exécutée par un de leurs menuisiers.

C'est à Bâle qu'il a épousé

Catherine Flandin, leur fils

Jean-François ligne directe naît le 2 avril 1768

Puis, veuf, Jean-David épouse en secondes noces, à Bâle

Elisabeth Hauser qui est la mère de son second enfant Jonas-David

né le 3 février 1785, à Bâle et qui mourra au même lieu le 3 avril 1852; il est dessinateur de talent et botaniste reconnu. Il garde des relations avec son canton d'origine en correspondant comme illustrateur pour la revue neuchâteloise "Le Rameau de Sapin" l'organe du Club jurassien. Il dessina plusieurs planches et les commenta (voir le Rameau de Sapin année 1907, no. 11 page 42). Jonas-David épousa, à Riehen (ct. de Bâle), le 11 avril 1808: Margarethe Boecklin.

XII.

Jean-François Labran fils de Jean-David qui est fils de Jean-Jaques lui-même fils de Jonas.

Jean-Jaques était blanchisseur de toiles à Chézard.

Jean-François Labran naît à Morges (ct. de Vaud en Suisse) le 2 avril 1768. Il décèdera à Mulhouse le 1er juillet 1831. En Alsace, dans certains actes, son prénom est germanisé en Johann Franz. Il est graveur de presses en bois manuelles servant à imprimer les cotonnades. Vers 1790, il ira exercer son métier à Mulhouse après avoir passé sa jeunesse à Bâle.

C'est à Mulhouse qu'il se marie: *"..le 10 mars de l'an 1806 à 9 heures du matin s'est présenté Jean-François Labram, âgé de 37 ans, né à Morges en Suisse le 2 avril 1768, travaillant de son métier de graveur dans cette commune depuis 15 mois, est autorisé à y contracter mariage par arrêté de cette ville en date du 17 février passé; fils de Jean-David Labram coloriste et de Catherine Flandin, domiciliés à Basle en Suisse."....*

.."..et de

Elisabeth Brang asgée de 38 ans, née en cette commune, fille de feu Isaac Brang décédé et de vivante Anne Wittrauer, domicilié en cette commune chez sa mère, d'autre part, née le 13 décembre 1767." (acte no. 90, registre des mariages de la mairie de Mulhausen, arrdt. communal d'Altkirch.)

Enfants de Jean-François et d'Elisabeth:

nés à Mulhouse:

Anne Elisabeth née entre 11h. et midi le 5 janvier 1807

Jean ligne directe né le 5 août 1808

Anne née le 18 mai 1810.

XIII.

Jean Labram fils de Jean-François; originaire de Chézard-Saint-Martin en la principauté de Neuchâtel en Suisse. Né le 5 août 1808 à Mulhouse. *"..aujourd'hui 5 aoust 1808 à 9h. du matin est né à la rue des Maréchaux no. 219, chez Jean Labram graveur sur bois, père, marié avec Elisabeth Brang, mère, les deux demeurant comme susdit. Le sexe de l'enfant a été reconnu être mâle. Premier témoin: Jaques Brang âgé de 25 ans, imprimeur d'indiennes, frère de la mère. Second témoin: Jean Georges Schlumberger âgé de 42 ans, imprimeur d'indiennes, les deux demeurant en cette ville.."*

Jean Labram fils de Jean-François dit Jean, devient dessinateur de motifs pour toiles peintes; il est dit avoir des dons artistiques. Il quittera l'Alsace pour la Prusse et s'installera à Eilenburg où il exercera son métier. Il y est cité en l'an 1862. Le 19 novembre 1835, à Mulhouse, il avait épousé: Marie Catherine Henriette Thierry née le 21 juillet 1816, à Mulhouse; fille de Jean et

d'Henriette née Blech.

Enfants nés à Mulhouse:

Albert-Henri ligne directe né le 23 mai 1837

Jean-Louis né en 1839; meurt jeune

Henriette Elisabeth née le 1er octobre 1841

Jonas-Oscar né le 4 décembre 1844; dessinateur de modèles de toiles peintes à Eilenburg (Prusse), localité située à une vingtaine de kms. nord-est de Leipzig. Il a 4 enfants: Alfred, Berthe, Anna et Irène. Alfred sera père de Raymond et d'Yvonne.

Mélanie naît en 1845.

François Camille naît le 9 mars 1846. Sera dessinateur de bois d'indiennes à Eilenburg. Il mourra des suites d'ennuis dentaires en 1885. Sa femme était Marie Favre, d'une famille bien établie dans l'industrie des cotonnades. Ils ont 3 enfants, dont un fils ira s'établir en Suède.

XIV.

Henri Albert Labram fils de Jean.

Né à Mulhouse le 23 mai 1837. Il conservera sa nationalité helvétique étant suisse de sang par ses ancêtres paternels. Graveur sur rouleaux à imprimer les indiennes. A Mulhouse, le 5 janvier 1862, il se marie avec Emilie Schulze fille de Jean-Frédéric Chrétien épicier, et de Caroline Elisabeth née Rückert. Leurs enfants:

Woldemar

Jules Albert né le 12 mai 1864; après l'annexion de l'Alsace par l'Allemagne, en 1871, Jules Albert, adulte, part à Lyon. Il mourra à Paris, d'accident, le 21 juillet 1929. Sa femme est Adèle-Margarethe Zwinger originaire de Bâle, suisse, née le

7 février 1874 à Mulhouse; morte le 7 septembre 1972 à Doullens (Somme); dont descendance.

Marie Alice ligne directe est née le 8 septembre 1869.

Henri Albert Labram et sa famille vécurent plusieurs années en Ukraine dans les environs de Lvov. Ce séjour en Russie se situe vraisemblablement dans les années 1870. Les Labram sont rentrés de Russie avec une fortune appréciable.

XV.

Marie Alice Labram fille d'Henri Albert.

Née à Mulhouse le 8 septembre 1869.

Décèdera le 1er août 1946.

Marie Alice reçut de son grand père Jean, en 1879, la commode de famille; cette commode avait été confectionnée en 1780 par un menuisier bâlois, pour Jean David Labram son trisaïeul.

Marie Alice se marie le 7 juin 1895 à Illzach, avec

Emile Weber dont

Irène ligne directe

XVI:

Irène Weber née le 20 avril 1896; elle épouse

François Ruf dont 3 enfants:

Claire-Lise docteur électroradiologiste à Sarrebourg; épouse de Pierre Gandar docteur en médecine.

Roland

Claude

"..Je suis Claire-Lise Ruf épouse Gandar.

Ma grand mère Alice Labram épouse Weber m'a offert une petite commode en bois verni à l'occasion de Noël lorsque j'étais une petite fille. Cela se passait vraisemblablement autour de l'année 1935.

J'ai trouvé l'indication suivante collée à l'indication suivante collée à l'arrière de l'un de ses tiroirs:

Cette commode a été faite à Bâle par un menuisier de la fabrique Burkardt-Mug en l'an 1780 pour Jean David Labram mon trisaieul.

Reçu pour Noël de mon grand-papa Jean Labram

1879

Alice Labram

Recherches généalogiques faites en Alsace par Claire-Lise Ruf
avec la collaboration de Pierre-Arnold Borel

Mars 1997



Famille Labram, de Chézard Saint Martin
branche des indienneurs, bourgeois de Valangin

- I Jeanninet Abram, en 1405 taillable du seigneur de Valangin
 II Ferronet Labram,
 III Jehan Labram, cité en 1542
 IV Claude Labram,
 V Andrey Labram,
 VI Jaquet Labram, vit à Chézard en 1600
 VII Andrey Labram,
 VIII Jean Labram, + 1699
 VIII ou IX Jonas Labram, blanchisseur de toiles
 X Jean Jacques Labram indienneur, 1685-1772, dit Jean.
 XI Jean David Labram, né en 1726, indienneur, coloniste à Bâle
 XII Jean Francois Labram, né en 1768, graveur sur bois à Muhlhouse
 + en 1831
 XIII Jean Labram, né en 1808, dessinateur d'indiennes à Eilenburg
 en Suisse en 1837
 XIV Henri Albert Labram, né en 1837, graveur sur rouleaux pour
 les toiles peintes à Muhlhouse
 XV Marie Alice Labram, 1869-1946 épouse Emile Weber
 dont descendance

recherches généalogiques
 Pierre Arnold Borel



MULHOUSE

FRANCE

la joie de vivre en Alsace

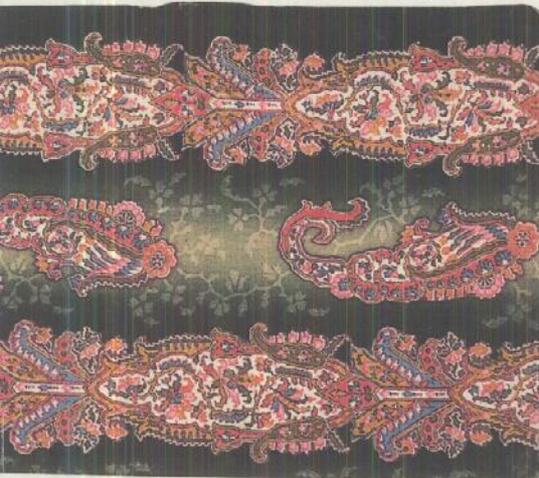
D'après une toile imprimée au 18^e siècle. Musée de l'Impression sur Étoffes de Mulhouse.



cette semaine visiter

Filons à Mulhouse

Son musée de l'Impression sur étoffes ouvre à nouveau après deux années de travaux. Échantillon d'une riche collection.



1



3



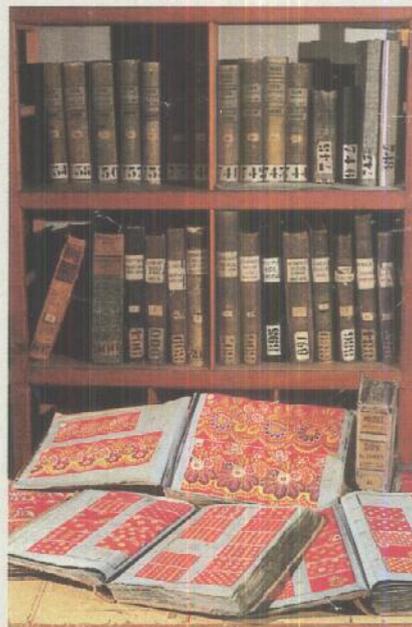
4

3. Cachemire sur laine produit vers 1845 par la manufacture des frères Koechlin.

4. Album d'archives textiles des années 1815-1820.

5. Vue du SUD, Service d'utilisation des documents au musée de l'Impression sur étoffes : échantillons de tissus au "rouge turc".

5



1746 : la petite république de Mulhouse est encore indépendante. (C'est l'année prochaine que sera fêté le bicentenaire de son rattachement à la France.) Quatre jeunes citoyens audacieux installent le premier atelier de toiles peintes. Un produit d'autant plus attrayant que partout ailleurs il est prohibé. Prohibé depuis 1686 par Louis XIV et Louvois qui s'inquiètent de la fuite des capitaux due au succès fulgurant rencontré par les indiennes lorsque les Compagnies des Indes les introduisent en Europe. Cotonnades si légères et qui, contrairement aux nôtres, « bon teint », ne déteignent pas au premier lavage. Interdit d'en importer, interdit d'en porter, et ce jusqu'en 1759 ! La réouverture du musée de l'Impression sur étoffes, à Mulhouse, célèbre donc fièrement deux cent cinquante ans d'une industrie textile

qui débuta avant Jouy, Bordeaux, Nantes ou Rouen. « C'est le plus riche musée en documents imprimés du monde », s'enthousiasme Jacqueline Jacqué, sa pétillante conservatrice. Toutes origines confondues. Mais en réserve car, protection oblige, ils ne sortent que pour une exposition temporaire. Si le parcours permanent s'avère technique, l'actuelle présentation consacrée aux cachemires en Alsace est magnifique. Faites passer. Trésor inestimable du musée, ses archives, formées depuis cent cinquante ans par les industriels et dans lesquelles les créateurs de tissus pour l'ameublement ou la mode viennent s'approvisionner en idées. Deux mille albums ! Trois millions d'échantillons ! Ouvrons un recueil au hasard : ces motifs géométriques élégants aux coloris ocre, brun, safran, semblent dater des Arts déco ? Ils ont été imaginés à Jouy, à la fin du XVIII^e siècle ! Découvrons un deuxième livre : voici un imprimé avec illusion d'optique que n'aurait pas renié Vasarely. Il s'agit d'un dessin de 1881. Quelle modernité ! Au point que certains visiteurs, croyant consulter des documents contemporains, réclament à voir les anciens... LAURENCE MOUILLEFARINE

Musée de l'Impression sur étoffes,
14, rue Jean-Jacques-Henner, 68100 Mulhouse.
Tél. : 03.89.46.83.00.

12-19 IV 1997 Figaro Madame

1. Cachemire imprimé à Mulhouse par la maison Thierry Mieg en 1876.

2. Précieuse robe alsacienne exposée au musée de Wesserling.

Le dessous des froufrous



2

Sont-ils dépensiers, nos hommes politiques ! C'est le conseil régional du Haut-Rhin qui a décidé la création du musée du Textile à Wesserling, site industriel où se trouve encore en activité la société Romanex-Boussac. Région pittoresque peut-être, tapée au fond d'une vallée vosgienne, mais bien peu passante. Et qu'a-t-on installé dans le bâtiment restauré d'une ancienne manufacture vouée à l'impression sur coton ? Des robes de soie ! Un ensemble de costumes citadins achetés à grands frais à une collectionneuse privée et datant du premier Empire aux années 30. La mode en Alsace n'est évoquée qu'à travers une exposition temporaire. Musée du Textile et des Costumes de haute Alsace, parc de Wesserling, 68470 Husseren-Wesserling. Tél. : 03.89.38.28.08.

Les indiennes

Une technique aujourd'hui au musée
mais qui, hier,
a fait la prospérité du pays
neuchâtois

«Bientôt, si nous voulons vivre, il nous faudra manger des montres et des toiles peintes, car l'agriculture est absolument abandonnée pour des arts plus lucratifs.» Cette citation de Jean-Jacques Rousseau, écrite durant le séjour môtisan de l'écrivain philosophe, le 15 juillet 1764, démontre bien qu'à l'époque le pays de Neuchâtel était saisi d'une véritable frénésie industrielle, une frénésie provoquée par l'émergence de trois activités, la fabrication des montres, de la dentelle et celle des toiles peintes, que l'on appelle plus volontiers «les Indiennes». Si tout ou presque a été dit sur la montre et les dentelles, les indiennes sont restées bien plus secrètes. Aujourd'hui, dans le canton, leur fabrication appartient à l'histoire. Mais il reste quelques témoignages de valeur, notamment au Musée des indiennes de Colom-

Salle du musée.



Calico

*An industry of the past which only
can be found in the museum today
but which in olden times
helped to make Neuchâtel prosperous*

"Soon, if we want to survive, we will have to eat watches and printed cloth because agriculture has been completely abandoned in favour of more profitable arts." This quotation from Jean-Jacques Rousseau, written by the philosopher and writer on the 15th July 1764, during his stay in Môtiers, is a vivid indication that the Canton of Neuchâtel had at that time been overcome by a furious industrial frenzy, caused by the creation of three new industries, the manufacture of watches, lace and printed cloth, better known as calico. If everything, or practically everything, has been said about watches and lace, the story of calico has remained far more of a secret. Today, the manufacture of calico in the Canton of Neuchâtel belongs to history. Nevertheless, there still remain a few worthy testimonies

Room in the museum.



Détail d'une tapisserie murale (histoire de Neuchâtel).

Detail of a tapestry (history of Neuchâtel).

bier, un musée qui partage avec le musée militaire une aile du château de Colombier.

Ce Musée des indiennes est fort modeste mais ô combien intéressant! Mais peut-être avant d'y entrer peut-on se pencher sur son origine. Les collections qu'il recèle appartiennent

Aujourd'hui, dans le canton,
leur fabrication appartient à l'histoire

à la famille Bovet, de Grandchamp, une famille dont le nom est étroitement associé à l'histoire des indiennes. En 1953, une exposition temporaire d'indiennes fut organisée au château de Colombier. Elle est restée et c'est ainsi qu'est né le musée. Son conservateur fut Maurice Bovet, le représentant de la famille propriétaire des collections. C'est en 1987 que le statut de ce musée a changé. À l'arrivée de l'actuelle conservateur, Mme Hélène Dubey, un nouveau statut juridique fut élaboré, et la salle des indiennes fut intégrée au musée militaire. Le conservateur, Mme Du-

and these can be found in the "Musée des Indiennes" (The Calico Museum) in Colombier, a Museum which shares a wing of the Château of Colombier with the Military Museum.

Although the "Musée des Indiennes" is quite small, how interesting it is! Perhaps before going further, we should recall the origin of the Museum. The collections which are housed there belong to the Bovet Family from Grandchamp, a family whose name is closely linked with the history of calico. In 1953, a temporary exhibition of calicos was organised in the Château of Colombier. It remained and that was how the Museum began. The Curator was Maurice Bovet, who was a member of the family which owned the collections.

It was in 1987 that the status of the Museum changed. With the arrival of the present Curator, Mrs. Hélène Dubey, the Museum was given a new legal status and the "Salles des Indiennes" became an integral part of the Military Museum. The Curator, Mrs. Dubey, is in charge of the two institutions. A last important detail is that it was the "Association des Amis du Château" (The Association of the Friends of the Château) which was actually responsible for setting up the Museum in its current premises.

As I said earlier, the Curator is now Hélène Dubey. Mrs. Dubey knows a tremendous amount about the history of

bey, est en charge des deux institutions. Dernier détail d'importance, c'est l'Association des amis du château qui a aménagé le musée dans ses actuels locaux.

Le conservateur c'est donc Hélène Dubey. Elle est parfaitement au fait de l'histoire des indiennes et une visite en sa compagnie est une véritable leçon d'histoire, qui plus est fort intéressante. D'ailleurs ce musée des indiennes ne peut être véritablement apprécié qu'au travers d'une visite commentée. Aussi, de mars à octobre, de telles visites commentées sont-elles organisées les mercredis, jeudis et vendredis à 15 heures ainsi que chaque premier dimanche du mois à 14 et 15 h 30. Il va de soi que si un groupe en fait la demande, une visite spéciale peut être mise en place. Il suffit pour cela d'appeler le (038) 43 96 25 et de déterminer une date avec Mme Dubey.

Une très vieille histoire

Contrairement à ce que son nom pourrait laisser croire, l'indienne vient de la haute antiquité. En fait son origine remonte à l'Egypte. Elle émigra ensuite aux Indes et même en Chine. Elle est revenue en Europe avec le retour des pères portugais et sa première apparition connue ou répertoriée remonte à 1498. C'était une redécouverte. Et si cette toile peinte porte le nom d'indienne, c'est parce qu'elle est assimilée aux chites des Indiens, décorés au pinceau.

Il faut dire que ces toiles peintes sont magnifiques et relativement vite, pour l'époque, elles devinrent à la mode. C'est en France, vers 1660, qu'elle connurent une vogue telle que même le grand Molière habilla son « Bourgeois gentilhomme » d'indiennes. Puis Madame de Sévigné s'y rallia. C'est donc vers 1680 que l'indienne connut sa période la plus faste en France. Mais il y avait deux sortes d'indiennes. Les pièces les plus chères, venant des Indes, étaient réservées à la classe aisée tandis que les pièces moins recherchées étaient diffusées dans les milieux plus modestes. Il faut dire que les vraies indiennes sont faites avec des

Ce musée des indiennes ne peut être véritablement apprécié qu'au travers d'une visite commentée

planches de bois, un peu comme de l'héliogravure, et nécessitent que les couleurs soient toutes appliquées le même jour car, avec le temps, elles se modifient, tandis que les moins chères, les contrefaçons, sont faites au pinceau. En 1686, Colbert, ministre de Louis XIV, pour protéger les manufactures françaises, décréta une prohibition. Cela fit fuir de nombreux ouvriers vers l'Allemagne et la Suisse. C'est à cette époque que commença l'histoire d'amour entre le Pays de Neuchâtel et les Indiennes. Et le premier à en

calico and a guided tour in her company is a real history lesson and, at the same time, extremely interesting. In fact, the "Musée des Indiennes" can only really be appreciated with a guided tour. From March to October guided tours are organised each Wednesday, Thursday and Friday at 3.00 P.M.,

Today, the manufacture of Calico in the Canton of Neuchâtel belongs to history

as well as on the first Sunday of the month at 2.00 P.M. and 3.30 P.M. However, should a group wish to have a special tour, this can, of course, be arranged. You only have to call (038) 43 96 25 and fix a convenient date and time with Mrs. Dubey.

A very long history

Contrary to what its name might make you think (in English the name Calico is derived from Calicut, India), calico comes to us from a very ancient civilisation. Indeed, its origins go back to ancient Egypt. From there it emigrated to India and even as far as China. It arrived in Europe with the return of the Portuguese Fathers and its first appearance of which there is a reference goes back to 1498. It was a revelation. And if this printed cloth bears the name of calico ("indienne"), it is because it resembles hand painted Indian chintz. It has to be said that these printed fabrics are magnificent and relatively quickly for that period became fashionable. It was in France, towards 1660, that it had become so popular that even the great Molière dressed his "Bourgeois Gentilhomme" in calico. Then Madame de Sévigné followed suit. Consequently, it was around about 1680 that calico was at the height of its popularity in France. But there were two types of calico. The most expensive, which came from India, were reserved for the upper class, while the more inferior ones were for the lower classes. It should be said that true calicos are printed with wooden blocks, rather like the photogravure process, and it is imperative that all the colours are applied on the same day as, with the passing of time, they undergo changes, while the less expensive ones, the copies, are done by brush. In 1686, Colbert, one of Louis XIV's Ministers, issued a decree of prohibition in order to protect the French manufacturers. This made quite a number of the working class flee the country for Germany and Switzerland. It was at this time that the love affair between Neuchâtel and calico truly began. The first person to begin manufacturing calicos was Jean Labran who, with his family, opened a factory in the Val-de-Ruz, at Prés-Royers. That was in 1713. In 1720, the factory was transferred to Areuse.

Détail d'indienne.



Printed calico (detail).

fabriquer fut Jean Labran qui, avec sa famille, installa une entreprise au Val-de-Ruz, aux Prés-Royers, c'était en 1713. En 1720, l'entreprise fut transférée à Areuse.

Le début d'une industrie

Ce transfert fut le signe d'une industrialisation de la région, une région propice à la fabrication des indiennes puisqu'il y avait l'Areuse – il faut beaucoup d'eau – et que les champs plats de la plaine alluviale permettaient d'étendre facilement les toiles pour le séchage. Et puis, le climat dont jouit ce coin de pays a aussi joué un rôle. Par contre les paysans-pêcheurs de l'époque se plaignaient et affirmaient que le lavage des toiles empêchait les truites de remonter la rivière. Mais l'industrie fut plus forte que les truites et la fabrication des indiennes connut un développement considérable qui fit de cette industrie la troisième du canton derrière l'horlogerie et la dentelle, ainsi qu'en témoigne le tableau ci-dessous:

	Population	Indienneurs	Dentellières	Horlogers
1752	32300	400	2930	460
1786	41800	2090	3480	3150
1816	53600	1330	6460	5050
1846	68200	500	2020	10130

Il y avait en fait trois sortes d'entreprises. D'abord de petits ateliers qui travaillaient au détail sur commande. Puis d'autres qui travaillaient à la façon, c'étaient des manufactures de moyenne importance. Enfin, les plus grandes travaillant à leur compte ou à forfait. Cela veut dire qu'elles fabriquaient des produits, constituaient des stocks qu'elles commercialisaient elles-mêmes. Pour cela, elles tenaient stand dans de grandes foires comme celles de Bâle, Zurzach ou Francfort. Elles avaient en quelque sorte leur propre réseau de vente. A cette époque, vers la deuxième moitié du 18^e siècle, les indiennes étaient très utilisées dans l'habillement, notamment pour des gilets destinés aux hommes et des châles pour les dames. Bien sûr elles trouvaient aussi une large place dans la confection de rideaux, voire dans l'ameublement pour le tapissage de l'intérieur d'armoires. Grâce à une technique éprouvée, on pouvait produire des

The beginning of an industry

This transfer was the sign of industrialisation in the region, a region that lent itself to the manufacture of calico because of the nearby River Areuse – there is need for a lot of water while the flat fields in the alluvial plain were ideal for spreading out the fabric to dry. Also, the suitable climate in this part of the country played a determining role too. On the other hand, the farmers and fishermen of that period complained and said that the washing of the cotton cloth prevented the trout from coming upstream. But the industry was stronger than the trout and the manufacture of calicos developed considerably, making it the third most important in the Canton of Neuchâtel, after the clock and watchmaking industry and the lace industry, as can be seen from the chart below:

	Population	Calico printers	Lace-makers	Clock and watchmakers
1752	32300	400	2930	460
1786	41800	2090	3480	3150
1816	53600	1330	6460	5050
1846	68200	500	2020	10130

There were in fact three different types of firms. First of all, there were small workshops which produced single items on request. Then there were others doing the making up: these were medium size factories. Finally, the largest worked for their own account or by contract. That means they manufactured the products themselves, built up their own stocks which they then marketed. In order to do that, they had stands at the big fairs or markets which took place in Bale, Zurzach or Frankfurt. In a way, they had their own sales network. At that time, towards the second half of the 18th century, calico was used a lot for clothes, especially mens' waits coats and ladies' shawls. Of course, it was also used a great deal for making curtains, as well as furnishings, such as covering the interior of cupboards. Thanks to a well-tried technique, it was possible to produce items which had six or seven different colours, items that were however very expensive since a great deal had to be done by hand and a lot of care was needed.



pièces comportant six ou sept couleurs différentes, pièces d'ailleurs fort chères puisque demandant une abondante main-d'œuvre et un très grand soin.

Mais, dès 1770, les affaires des manufactures neuchâtelaises d'indiennes connurent le déclin. En effet la prohibition avait pris fin en France en 1759, et contrairement à ce que cette ouverture pouvait laisser croire en matière de marchés nouveaux, la crise de croissance de cette industrie sévissait et la concurrence française se faisait vive. Dès 1775 des manufactures fermèrent leurs portes. L'avenir n'allait pas mettre du baume sur les plaies de l'industrie des indiennes puisque avec le blocus de Napoléon contre l'Angleterre on ne recevait plus les matières premières, tels le coton ou les drogues pour la fabrication des couleurs. Et comme le travail manquait ici, les jeunes s'engageaient dans les régiments étrangers, asséchant ainsi le réservoir potentiel de main-d'œuvre. La situation se détériora jusqu'en 1876, date de la fermeture de la dernière manufacture qui était la Fabrique Neuve au Petit-Cortailod. Cette dernière fermeture marqua la fin d'une aventure industrielle extraordinaire dont la plus grande partie du patrimoine fut hélas détruite. Mais, heureusement, certaines familles, à l'instar de la famille Bovet, ont conservé des vestiges de cette activité, vestiges qui ont permis de faire naître le ma-

As from 1770, business went into decline for the Neuchâtel manufacturers of calico. In fact, the prohibition had ended in France in 1759 and, contrary to what seemed likely to happen with regard new markets as a result of this change, there was a severe growth crisis in the industry and very steep competition from the French. As from 1775, factories began closing down. The future did not look rosy for the calico industry since, due to Napoleon's blockade of England, it was no longer possible to receive raw materials such as the cotton or the dyes for making the colours. And as work was scarce here, the young men began to enroll in foreign armies, so that the potential reserve of workers dwindled. The situation steadily deteriorated until 1876, when the last factory, the Fabrique Neuve in Petit-Cortailod, closed. This marked the end of an extraordinary industrial adventure and, sadly, the greatest part of this heritage was destroyed.

Fortunately, certain families, like the Bovet Family, kept remnants of this past activity and these remnants have enabled the creation of the magnificent Museum in Colombier, a Museum which is well worth visiting if you would like to know more about this particular part of Neuchâtel's industrial history and this industry which produced some very fine works of art.

Salle du musée.

Room in the museum.



gnifique musée de Colombier, un musée qu'il vaut assurément la peine de visiter afin d'en savoir plus sur cette partie de l'histoire industrielle neuchâteloise, une industrie productrice de magnifiques œuvres d'art.

La technique de fabrication

La fabrication des indiennes requiert une technique tout à fait particulière. Dorette Berthoud en a fait une description: «Les toiles crues, très fines, passaient d'abord au grillage pour en détruire le duvet, puis au blanchiment, c'est-à-dire qu'on les plongeait dans un bain d'eau bouillante additionné de bouse de vache ou de crottes de brebis. Les excréments de ces animaux, surtout nourris au foin, ont cette propriété, bien connue des Indiens, de dilater les pores du coton, d'y attirer et d'y retenir les atomes colorants de la garance. Rincées à l'eau courante et battues aux fléaux, les toiles étaient mises à sécher sur les prés dits blancheries. Des prés que protégeaient en général, du côté du vent d'ouest ou du vent du nord, de longues haies de peupliers d'Italie. Ces arbres très élevés servaient aux indienneurs de baromètres naturels. Dès qu'ils en voyaient la cime s'agiter, annonçant le coup de vent, ils alertaient les ouvriers qui se précipitaient vers les blancheries pour rouler et emporter les longs serpents de toile et les sauver du désastre.

Selon qu'on voulait teindre en rouge ou en bleu, les procédés différaient du tout au tout. Pour le rouge, muni d'une grande planche de bois gravée en relief, l'imprimeur appliquait d'abord sur la toile le dessin, dit le trait, au moyen d'un mordant, simple mélange de limaille de fer, de vinaigre et d'eau. Puis, là où la garance devait se fixer, les autres mordants, compositions variables, la plupart à base d'alun, qui permettaient d'obtenir les couleurs complémentaires du rouge, soit le rose, le violet, le lilas et le gris. Ainsi imprégnée, la pièce était bouillie dans une chaudière de cuivre pleine d'une solution de garance additionnée de bouse de vache. Après quoi on la lavait pour la débarrasser de la gomme ajoutée aux mordants. De ces opérations, les motifs en couleur sortaient parfaits, mais entre eux, la toile restait rougie. C'est pourquoi on étendait la pièce au soleil. Avec leurs écopes ou leurs jets, les ouvriers l'arrosaient plusieurs fois par jour pour la maintenir humide. En moins d'une semaine, le soleil avait mangé la couleur indésirable, le fond était redevenu du plus beau blanc.

Pour l'impression en bleu on se servait de l'antique procédé au pochoir. Là où la toile devait rester blanche, on la couvrait d'une composition grasse, dite réserve. Puis, on l'immergeait dans une cuve d'indigo froide ou tiède. Il va sans dire qu'on pouvait obtenir plusieurs nuances de bleu en couvrant une deuxième, une troisième fois de réserve certaines parties déjà bleuies et en replongeant la toile dans le bain.

Au début, l'enluminage, c'est-à-dire l'application d'autres couleurs, telles que le jaune, le vert, le vert-brun des Indiens ou l'orange se faisait au pinceau. Des pinceaux très primitifs que les pinceleuses ou pinceauteuses, dites aussi les filles du pinceau fabriquaient elles-mêmes avec des fibres de saule cueillies dans les grèves, écrasées entre deux pierres.

The manufacturing technique

The manufacture of calico requires a very special technique. Dorette Berthoud has given a description of it: "The rough fabrics, which were very fine, first of all underwent singeing to remove the fluff and then they were bleached, that is to say, they were plunged into a bath of boiling water to which was added cow-dung or sheep droppings. The excrements from these animals, especially when hay fed, have that property, which is well known to Indians, of dilating the pores of the cotton and of attracting and retaining in the pores the coloured atoms of madder dye. Rinsed in running water and beaten with flails, the cloth was then put out to dry in the fields which were called "blan-

In fact, the "Musée des Indiennes" can only really be appreciated with a guided tour

cheries". Fields which, in general, were protected from the west wind or the north wind by long lines of Lombardy poplars. These very tall trees served as natural barometers to those employed in the calico industry. As soon as they saw the tops of the trees waving, indicating a gust of wind, they warned the workers who hurried to the fields to roll up and take in the long rolls of cloth and save them from disaster.

According as to whether they were to be dyed red or blue, the processes differed completely. If it was to be red, the calico printer, using a large embossed wooden block, would first of all apply the pattern on the cloth (this was called the "trait") with a mordant, a simple mixture of iron filings, vinegar and water. Then, there where the madder dye had to settle, other mordants of varying compositions were used, most of them with a base of alum, which enabled colours complementary to red, such as pink, violet, lilac and grey, to be obtained. Once impregnated, the cloth was boiled in a copper vat, full of a solution of madder dye, with cow-dung added to it. Afterwards it was washed in order to get rid of the rubber added to the mordants. As a result of these processes, the motifs which were in colour stood out distinctly while in between the motifs, the cloth remained a reddish colour. That is why the cloth was then spread out in the sun. With ladles or jets of water, the workers sprayed the cloth several times a day to keep it damp. In less than a week, the sun bleached away the unwanted colour and the background became a beautiful white again.

For blue dye, the ancient process of stencilling was used. A special type of grease called resist was applied to the parts of the calico that were not to take dye and had to stay white. The cloth was then immersed in a vat of cold or lukewarm indigo. It goes without saying that it was possible to obtain several different shades of blue by applying the resist a second or third time on certain parts that were already blue and by replunging the cloth in the vat.

In the beginning, illumination, that is to say the application of other colours, such as yellow, green, the green-brown of calico or orange were done by brush. Very primitive brushes which the "pinceleuses" or the "pinceauteuses", who were also called the "filles du pinceau" (maidens with the paint brush), made them-



Détail d'indienne.

Printed calico (detail).

Mais ce travail revenait fort cher. Il fut bientôt remplacé par le rentrage. Avec des moules ou planches plus petits que ceux de l'imprimeur, les rentreuses reentraient dans le dessin. Pour chaque couleur, il fallait employer une autre planche et repasser toute la pièce sur la table. D'où l'expression d'indienne à deux mains, à trois mains et le prix élevé de ces tissus multicolores.

Quant aux planches ou moules, faits de bois très serré de poirier, de tilleul ou de noyer, ils portaient aux quatre angles des picots ou repères dont la rentreuse dissimulait la marque dans une fleur ou un motif du dessin. Peu à peu on se mit à les garnir de pointes de fer très serrées qui imprimaient sur la toile un picotage, un ombrage, des hachures ou bien on y insérait des lames de métal pour accentuer le relief du dessin. Vers 1750 les fabricants se mirent à cliquer, c'est-à-dire qu'ils employaient aussi des planches de cuivre gravées en creux. La dernière opération c'était l'apprêtage à l'amidon et le satinage ou repassage. On y employait des pierres très plates et chauffées, ancêtres des fers à repasser d'aujourd'hui, ou bien un lisseur ou encore la calandre que faisait mouvoir la grande roue tournant sur le canal et qu'on appelait la roulante. Enfin les pièces de toile estampillées étaient roulées et emballées ».

Eric Othenin-Girard

Photos M.-L. Mores

selves out of willow fibres, picked along the river banks, and crushed between two stones. But this work cost a lot and it was soon replaced by a process called 'drawing in'. With moulds or blocks smaller than those used by the printer, the girls would go into the pattern. For each colour it was necessary to use another block and go over the whole piece of cloth again on the table. This is where the expression "indienne à deux mains" or "à trois mains" came from and the reason why these multicoloured cloths were so expensive.

As for the blocks or the moulds, made out of very close-grained wood – pear-tree, lime-tree or walnut – they had picots or lay marks in the four corners whose mark the girls dissimulated in a flower or in a motif of the pattern. Little by little, they were garnished with very close-set metal points which printed pricks, shadows or hachures on the cloth, or sometimes metal blades were inserted to accentuate the relief of the pattern. Towards 1750, the manufacturers began to stereotype, that is to say they also used copper plates engraved in intaglio.

The last process was the finishing with starch, the satinng and the ironing. For the latter, they used very flat stones which were heated, ancestors of the modern day iron, or a smoothing iron or even a roller which was operated by the big wheel going round on the canal and which was called "la roulante". Finally the pieces of cloth, duly stamped with their trade-mark, were rolled up and packed."

Eric Othenin-Girard